

<http://ugtg.org/spip.php?article902>



Gillot, Lurel & la réorganisation du transport de voyageurs...

- Dossier spécial LKP - Secteurs mobilisés -



Date de mise en ligne mardi 12 mai 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Un petit encart de 10 lignes à peine dans la rubrique KOUZIE SOCIÉTÉ du France Antilles du Samedi 25 et Dimanche 26 Avril 2009 « LE COMPTABLE N'AVAIT PAS DE DIPLOME »

Rien de grave sinon la mise en péril temporaire de la réorganisation du transport public de passagers en Guadeloupe. Rien de grave si ce n'est le fait que plusieurs centaines de chômeurs guadeloupéens ont été grugés, 15 d'entre eux volés et couillonnés. Rien de bien grave à part le silence de l'exécutif départemental et le rôle joué par deux ou trois personnages sur lesquels nous reviendrons.

Car le comptable mis en cause est le responsable de la société ATLANTIS SECURITÉ, une société initialement de sécurité qui s'est vue confier le contrôle... des titres de transport des voyageurs et la bonne exécution des missions de transport de voyageurs par les groupements de transporteurs.

Flashback

En Octobre 2008 à grand renforts de publicité, une vaste opération de recrutement de 15 contrôleurs pour le compte d'ATLANTIS SECURITE est lancée avec le concours de l'ANPE [aujourd'hui Pôle Chômage] de l'époque. Parmi plusieurs centaines de postulants, plus de 120 candidats sont retenus via la Plate forme de vocation de l'ANPE ; afin de réaliser des séances d'évaluation en toute transparence sur des exercices spécifiques au domaine du transport de voyageurs. Suivent des entretiens de sélection à l'oral. 15 candidats sont retenus pour démarrer une session de formation assurée par le CENCI de la CCI de PAP et un financement par le biais du Chèque Qualification mis en place par la Région depuis juillet 2008. La formation devait s'achever par une période effective de trois mois de pratique et l'assermentation de contrôleurs car leur mission est assortie d'une condition d'honorabilité.

En novembre 2008, ces 15 Guadeloupéens sont en formation, mais dans quelles conditions ?

Le dénommé SIOURAKAN Jules (comptable !) attend très patiemment mais en vain un virement de L'OPTRAV [Organisation Professionnelle des Transporteurs de Voyageurs] permettant de doter les stagiaires d'uniformes de contrôleurs-stagiaires, car des séances de découverte et d'observation sur le terrain ont déjà débuté. De plus ce virement devait aussi servir à couvrir d'autres frais... Ainsi, les contrôleurs n'avaient pas de local technique, pas de moyens de communication, pas de badge... Enfin, il était pareillement prévu que leurs frais de transport fassent l'objet d'un défraiement, puisqu'il devaient couvrir les 4 coins de la Guadeloupe.

Pour l'anecdote, c'est la chargée de mission de la CCI en charge de la formation, qui se débrouillera pour leur faire fabriquer des badges plastifiés... Absolue nécessité parce qu'ils étaient refoulés des cars qu'ils étaient censés contrôler ou invités à payer leur place puisque n'ayant bien entendu pas encore de carte professionnelle (car

stagiaires...) ni de badge.

Les dysfonctionnements qu'ils constatent durant leur courte période d'activité - notamment concernant les innombrables carences & défaillances du service public - ne sont pas suivies de mesures correctives.

L'OPTRAV n'aura jamais assuré cette prise en charge car les embauches qui devaient avoir lieu au 5 janvier 2009 ne sont toujours pas effectives à ce jour !

Pourquoi s'inquiéter ?

La réorganisation du réseau des transports terrestres de voyageurs en Guadeloupe ne s'est pas simplement soldée par une opération programmée d'élimination et à défaut de spoliation de centaines de transporteurs, des concentrations frauduleuses, des connivences sur fond d'accointances crapuleuses...

Elle a aussi consisté à déléguer à une structure l'organisation et le contrôle du transport de voyageurs. L'OPTRAV [Organisation a ainsi vu le jour, avec pour président GOLABKAN MICHEL. Sous la pression, il doit vite laisser sa place à... Maurice LUREL - co gérant & directeur administratif & financier du groupement GOSIER TRANSPORT. Le trésorier - Louis Guy RAMSAMY - est un jeune Capesterrien à la tête d'une entreprise familiale de transports de voyageurs...

Comment un homme tel que Maurice LUREL a pu se retrouver à la tête de L'OPTRAV ?

Auparavant l'homme travaillait pour la société DOUZ' H [Fournitures de bureau]. Non transporteur, mais titulaire d'un diplôme de second cycle de l'enseignement supérieur, il comprend que ce secteur en pleine ébullition va connaître des mutations forcées et qu'il y a là une manne financière. Il décide alors de décrocher le sésame lui permettant d'opérer dans ce secteur d'activité : l'Attestation de Capacité des Transports de voyageurs [aussi appelée Capacitaire]. Celle-ci est délivrée par l'ASFO pour le compte de l'Etat (services de la DDE...). Diplôme en poche, notre homme au carnet d'adresses bien rempli - de par son patronyme & son précédent emploi - a pu ainsi rapidement être coopté pour participer en qualité d'examineur aux sessions d'examen pour la délivrance de la dite attestation...

En avril 2007, une délégation de service public [DSP] sont accordées à chacun des 11 regroupements issus de la réorganisation... Ces groupements avaient-ils déjà vu le jour juridiquement au moment où les DSP leur sont attribuées ?...

A la même période, les réseaux qu'il représente placent Maurice LUREL comme DAF au sein d'un des 11 groupements concoctés par le Conseil général : très précisément, GOSIER TRANSPORT... Celui couvrant la zone la plus sensible politiquement pour le président du Conseil général.

Mieux, l'homme - qui n'est pas un transporteur - prend aussi la tête de L'OPTRAV fraîchement créée..., avec à ses côtés, Louis Guy RAMSAMY.

C'est cette officine - L'OPTRAV - qui sous traite la mission qui vient de lui être confiée à une entreprise privée [SARL] de sécurité, sise à Capesterre Belle Eau & créée très opportunément le 4 avril 2006, en pleine réorganisation des transports. Son gérant : Georges ROSIER. Autre actionnaire : Jules SIOURAKAN. Son nom : ATLANTIS SÉCURITÉ.

Questions

Comment une société de sécurité sortie de nulle part, ayant moins d'un an d'existence, peut se voir confier la mission de service public confiée initialement à L'OPTRAV ? Y a-t-il eu mise en concurrence ? A combien se sont élevées les subventions versées par le Conseil général à L'OPTRAV ?

Ces questions s'imposent quand on sait que le dénommé Jules SIOURAKAN exerçait sans titre la profession d'expert comptable ; avait pignon sur rue à Capesterre Belle Eau ; avait créé une kyrielle d'entreprises allant de la Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules [SARL BELO LES MARAICHERS] à... l'enseignement de la conduite automobile [SARL SCHOOL CONDUITE] ; en passant par... la Construction de maisons individuelles [CONSTRUCTION DE MAISONS GUADELOUPEENNES - CDMG].

C'est pourtant à cet individu qu'est confiée la mission de contrôle du transport de voyageurs. Qu'en pense Waccus, directeur de Transports au Conseil général & ancien de la DDE... ? Quel contrôle ses services ont-ils mis en place ?

Mai 2009, l'honorabilité du responsable de Atlantis Sécurité est fortement compromise : il a été mis en examen pour « exercice illégal de la profession de comptable ». Car on découvre la palette de services que ce monsieur rendait à des entreprises au fonctionnement très opaques.

Outre cette mise en examen, l'intérêt porte sur les acteurs de la réorganisation du transport de voyageurs, « la seule activité aux mains des Guadeloupéens » [Ce qui ainsi présenté justifie et légitime toutes les fraudes et toutes les dérives des affairistes et des mafieux.]

L'appât du gain, les connivences voire les « délits d'initiés »... sont les épiphénomènes qui vont émerger de ce grand lac à « tinettes ». Ce lac qui ne tardera pas à entrer en effervescence et à déborder...

Le tout sur le dos de 15 jeunes guadeloupéens, laissés sur le bord de la route par une bande de malfaiteurs avec la bénédiction des responsables politiques et administratifs en charge de ce dossier.

Est ce bien cette démocratie qu'ils nous accusent de piétiner pour avoir osé leur demander des comptes ? :

- ▶ Un secteur d'activité réorganisé et déployé à grand renfort de propagande radio-télévisée ; mais gangrené par la corruption avant même sa naissance...
- ▶ Un dispositif pour la formation qualifiante des guadeloupéens [le Chèque Qualification] arraché de haute lutte par les organisations syndicales de Pôle Emploi... dévoyé pour couillonner des jeunes au chômage... : 4800 euro payés par la Région pour chaque stagiaire.
- ▶ Une Organisation de professionnels dirigée par des agoulougwanfal et autres dirigonflistes peu scrupuleux...
- ▶ Des encravatés [politiciens et chefs de service] au cœur d'un système de collusions, de concussions et de corruption...
- ▶ Des sommes d'argent versées via des satellites pour graisser les pattes et fluidifier les résistances... : magazine gratuit ; facilités d'accès au crédit pour l'achat de bus ; personnes bénéficiaires de l'aide de 70000 euro censées s'être retirées mais encore présentes dans les groupements, dont celui qui retient le plus l'attention : GOSIER TRANSPORT...

Lire : [Transports - Lettre des contrôleurs-stagiaires au Conseil général](#)

La suite au prochain numéro.